

## NOTE DE SERVICE

N° 03-018-V33 du 10 février 2003

NOR : BUD R 03 00018 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

VOL DE LA CARTE DE COMMISSION D'HUISSIER APPARTENANT  
À UN HUISSIER DU TRÉSOR PUBLIC

### ANALYSE

Date d'application : 10/02/2003

### MOTS-CLÉS

GESTION DU PERSONNEL ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ;  
HUISSIER DU TRÉSOR PUBLIC ; CARTE PROFESSIONNELLE ; VOL

### DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

### DOCUMENTS À ABROGER

Néant

### DESTINATAIRES POUR APPLICATION

RGP	PGT	TPGR	TPG	RF	T							

### DIFFUSION

GT 15

*DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE*

*1<sup>ère</sup> Sous-direction - Bureau IA*

Monsieur le Trésorier-Payeur Général du Rhône vient de me signaler le vol de la carte de commission d'huissier du Trésor Public appartenant à Madame Danièle DANCER, Huissier du Trésor Public en fonctions à la Recette-Perception Lyon 2<sup>ème</sup> arrondissement, département du Rhône.

En raison du danger que peut comporter une éventuelle utilisation irrégulière de ce document, les comptables sont invités à signaler cet incident à l'ensemble des personnels placés sous leur autorité.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DU TRÉSOR PUBLIC

MARIE-LINE COUSIN